



Association of  
Native Child and  
Family Services  
Agencies of Ontario



Ontario Association of  
Children's Aid Societies

## Information à l'intention des enseignants :

### Défis et risques pour les enfants et les jeunes durant la pandémie

La fermeture des écoles et des centres de la petite enfance, associée à la fermeture d'autres espaces communautaires que les jeunes et les familles utilisent, signifie que l'accès à leurs réseaux de soutien étendus et à des adultes aidants en dehors du domicile familial est limité.

Les recherches émergentes sur l'impact de la pandémie indiquent que les familles sont en difficulté. Les premières données suggèrent que la violence familiale augmente et que les enfants et les jeunes subissent les effets de l'isolement social ([\*Advocates scramble to help domestic abuse victims as calls skyrocket during COVID-19\*](#)).

L'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance (AOSAE) et l'*Association of Native Child and Family Services Agencies of Ontario* (ANCFSAO) ont élaboré la présente ressource pour aider les enseignants à s'informer auprès des enfants et des jeunes, à les engager dans des conversations sur leur bien-être holistique, ainsi qu'à les appuyer s'ils ont besoin de demander de l'aide.

Comme toujours, si vous avez des préoccupations relatives à la sécurité ou au bien-être d'un enfant ou d'un jeune de moins de 16 ans, vous avez le devoir d'en faire rapport à votre Société d'aide à l'enfance ou agence du bien-être de l'enfance et de la famille autochtone locale. (En vertu de la LSEJF (par. 125(4)), une personne peut faire rapport relativement à un enfant de 16 ou 17 ans, si elle soupçonne qu'il a besoin de protection, bien que la loi ne l'exige pas.)

**Toutes les sociétés d'aide à l'enfance et agences du bien-être de l'enfance et de la famille autochtones offrent des services durant la pandémie de COVID-19.**

**Vous trouverez la liste complète des coordonnées des agences locales ici :**

[www.oacas.org/trouver](http://www.oacas.org/trouver)

## Considérations importantes

### **Signalement exagéré des familles autochtones et des familles afro-antillaises canadiennes dans le système du bien-être de l'enfance**

La surreprésentation des enfants et des jeunes autochtones découle des injustices historiques infligées aux communautés des Premières nations, Métis et Inuits par le gouvernement canadien et les systèmes du bien-être de l'enfance provinciaux. Ces injustices incluent les pensionnats et la Rafle des années 1960. Cet héritage colonial s'est traduit par la détérioration des communautés, des traumatismes intergénérationnels et la surreprésentation des enfants autochtones dans le système du bien-être de l'enfance. La surreprésentation et l'iniquité dans les résultats pour les familles afro-antillaises canadiennes ayant affaire aux agences du bien-être de l'enfance découlent du colonialisme et du racisme systémique. Les enfants afro-antillais canadiens sont deux fois plus susceptibles d'être signalés à une Société d'aide à l'enfance (SAE), mais ne sont pas plus susceptibles que tout autre groupe d'enfants de subir des mauvais traitements.

Les stéréotypes ayant trait à la pauvreté peuvent aussi mener à des signalements exagérés. Bien que la pauvreté soit un facteur de risque pour les enfants et les jeunes, elle n'est pas une cause de mauvais traitements à l'égard des enfants.

### **Comment vérifier vos biais**

Parce que les enseignants et les professionnels de l'éducation sont une partie intégrante de la vie d'un enfant, il est crucial qu'ils comprennent la surreprésentation dans le système du bien-être de l'enfance et la façon dont elle se produit.

Les biais personnels et systémiques ainsi que les stéréotypes peuvent avoir un impact sur la décision d'appeler une SAE. Par exemple, les comportements des enfants et des jeunes afro-antillais canadiens en réaction aux microagressions, à l'intimidation raciale de la part des pairs ou à de la marginalisation à l'école sont parfois incorrectement vus comme étant le reflet des problèmes à la maison. Des facteurs comme l'ethnicité, la religion, la structure familiale et l'histoire influencent les pratiques familiales. Les pratiques d'éducation des enfants varient d'une famille et d'une culture à l'autre. Il existe diverses pratiques d'éducation des enfants qui ne sont pas préoccupantes, mais différentes des vôtres. Pour que les enseignants et les professionnels de l'éducation vérifient leurs biais, on les encourage à « voir autrement ». En d'autres mots, appelleraient-ils s'il s'agissait d'un enfant blanc et riche? Nous suggérons aussi de vous entretenir avec des éducateurs et des collègues de confiance pour vérifier les préjugés personnels et discuter de la situation selon plusieurs perspectives.

## **Protection des renseignements personnels et Devoir de faire rapport**

Un document intitulé « [Oui, vous pouvez. Réfutation des mythes liés au partage d'information avec les sociétés d'aide à l'enfance](#) », publié par le Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario, est un rappel crucial qu'un appel à une SAE ne constitue pas une violation de la protection de la vie privée lorsqu'il s'agit de préoccupations relatives à la sécurité d'un enfant ou d'un jeune. En fait, les professionnels qui travaillent avec des enfants et des jeunes ont une responsabilité particulière, tel que l'énonce la LSEJF, d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants et des jeunes. Obtenez plus d'information sur le Devoir de faire rapport ici : <http://www.oacas.org/fr/sae-et-protection-de-lenfance/devoir-de-faire-rapport/>. Consultez aussi la [recommandation professionnelle sur le Devoir de signaler de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario](#).

*Pour obtenir plus d'information et de ressources, visitez notre [page de ressources pour les enseignants](#), qui a été créée en partenariat avec le Boost Child & Youth Advocacy Centre.*



Association of  
Native Child and  
Family Services  
Agencies of Ontario



Ontario Association of  
Children's Aid Societies

## Stratégies à l'intention des enseignants travaillant avec des enfants et des jeunes dans des espaces virtuels

**Informez-vous régulièrement auprès des enfants et des jeunes, en ligne ou par téléphone, si vous pensez que l'accès à la technologie pourrait être un obstacle.**

1. Demandez aux jeunes comment ils se débrouillent et ce qu'ils ressentent, en utilisant des questions ouvertes comme :
  - Comment vas-tu? Depuis le début de la COVID-19, as-tu remarqué un changement dans tes sentiments de bonheur ou de malheur? Y a-t-il un changement dans la façon dont tu te sens par rapport à toi(estime de soi)?
  - Peux-tu me décrire comment tu te sens? Raconte-moi une histoire sur quelque chose qui te rend heureux/triste. *(Pour les enfants en bas âge)*
  - Avec les nouvelles façons de faire les travaux scolaires, qu'est-ce qui est le plus difficile pour toi? Qu'est-ce qui fonctionne? Qu'est-ce qui te serait le plus utile?
  - Qu'est-ce que tu trouves le plus difficile dans le fait de ne pas être à l'école? Quelle est la meilleure partie?
  - Si tu pouvais changer une chose qui te permettrait de mieux réussir tes travaux scolaires, que changerais-tu?
  - Si tu avais 2 souhaits en ce moment, quels seraient-ils?
  - Sur une échelle de 0 à 10, 0 étant le fait de ne pas être à l'école est terrible et j'ai hâte de retourner en classe, et 10 étant le fait que j'adore que les écoles soient fermées, et que l'enseignement à distance soit génial, où te situerais-tu sur l'échelle? Dis-moi pourquoi tu as choisi ce chiffre.
  - Quels espoirs as-tu pour demain?
2. Créez des occasions pour que les élèves puissent vous raconter leur vie à la maison à l'aide de conversations et de possibilités d'apprentissage – en groupe et individuellement.
3. Observez, écoutez et portez attention à la façon dont l'enfant et le jeune se portent : semblent-ils bien se porter? Avez-vous des inquiétudes ou des préoccupations quant à la façon dont ils se présentent? Voyez-vous des signes de problèmes de santé mentale, de mauvais traitements ou de négligence comme :
  - des blessures physiques;
  - une participation faible ou nulle à l'apprentissage en ligne durant de longues périodes;
  - aucun contact avec une famille après de nombreux appels ou messages téléphoniques répétés;
  - un affect aplati ou une présentation retirée s'il y a communication vidéo;

- une diminution importante du travail ou de la qualité du travail.
4. La COVID-19 a un impact différent sur les familles et les communautés autochtones en raison des antécédents de maladie, du retrait des enfants et de l'isolement géographique. La sécurité alimentaire, la connectivité, l'accès aux appareils, la capacité des familles, les relations avec l'école et les enseignants, ainsi que les déterminants sociaux de la santé peuvent tous avoir un impact sur l'engagement des élèves dans l'apprentissage en ligne. De nombreuses familles sont retournées dans leur nation ou pourraient avoir emménagé dans leur famille élargie. Lorsqu'une famille ne peut pas être contactée après que vous ayez essayé plusieurs moyens, vous devez faire une vérification du bien-être. Cette démarche peut être appuyée par une agence du bien-être de l'enfance et de la famille autochtone (les coordonnées de ces agences sont disponibles ici : [www.oacas.org/trouver](http://www.oacas.org/trouver)).
- Vous trouverez une liste des ressources disponibles pour appuyer les familles des Premières nations, Inuits et Métis ici : <http://www.oacas.org/fr/ressources-covid-19/>

### **Faites savoir aux enfants et aux jeunes que vous êtes là pour les aider**

1. Rappelez aux jeunes que vous êtes là pour eux et encouragez-les à communiquer avec vous s'ils ont besoin de soutien.
2. Reconnaissez qu'il peut être difficile de demander de l'aide, mais faites-leur savoir qu'il est important de le faire. Reconnaissez qu'il se peut qu'ils ne sachent même pas exactement ce pour quoi ils ont besoin d'aide ou que cela soit difficile à définir.
3. Informez-les des aides additionnelles disponibles par l'intermédiaire de votre école, de votre conseil d'administration ou d'autres ressources accessibles de manière anonyme et en dehors des heures de bureau.

### **Aidez les enfants et les jeunes à rester en bonne santé et en sécurité en ligne.**

1. Incluez dans vos cours de l'information sur les risques liés à la sécurité en ligne, ainsi que des stratégies pour aider les jeunes à se protéger lorsqu'ils sont en ligne.
2. Encouragez les jeunes à rester en contact avec leurs amis, leur communauté et leurs groupes identitaires à l'aide des technologies numériques.
3. Rappelez aux jeunes l'importance de trouver un équilibre sain en limitant leur temps d'écran et leur consommation d'informations. Consultez <http://www.oacas.org/fr/ressources-covid-19/> pour connaître des ressources qui peuvent aider.

### **Promouvez une santé mentale positive, les soins personnels et le bien-être.**

1. Insistez sur l'importance des soins personnels durant cette période et parlez de bien-être.
2. Travaillez avec les jeunes pour déterminer les stratégies qu'ils peuvent utiliser pour bien s'en sortir, gérer leur stress et régulariser leurs émotions.

3. Envisagez de parler aux jeunes de la prise de conscience par l'entremise de devoirs et d'activités.

- [Santé mentale en milieu scolaire de l'Ontario](#) a des conseils et des ressources pour aider à favoriser la santé mentale des élèves durant la pandémie de COVID-19.

### **Engagez les familles.**

1. Parlez aux familles et aux personnes responsables de la façon dont les choses se passent avec les élèves étant à la maison, et reconnaissez le stress et l'incertitude que la COVID-19 entraîne.
2. Reconnaissez que travailler virtuellement peut être difficile pour tout le monde et que se connecter à l'ordinateur tous les jours peut ne pas être possible pour certains.
3. Encouragez les familles à faire preuve de souplesse dans la mesure du possible, et incitez les personnes responsables à communiquer avec vous si elles ont besoin de soutien ou d'orientation vers des ressources.